La période des inscriptions pour nos nouveaux élèves 2024-2025 se déroule du 5 au 9 février 2024

Vous avez un enfant qui aura 4 ans ou 5 ans avant le 1er octobre 2024?

Vous déménagez à Saint-Michel au courant de l'été 2024 et vous venez d'un autre centre de services scolaire?

Voici la marche à suivre pour l'inscription de votre enfant:

ÉTAPE 1 – Complétez les documents suivants : POUR LES ÉLÈVES DE 4 ANS L'école St-Michel-Archange n'a pas de classe pour les élèves de 4 ans pour l'instant.

Toutefois, le centre de services scolaire offre un programme Passe-Partout, un programme maternelle 4 ans temps plein et un programme maternelle 4 ans handicapés dans certaines de ses écoles. Pour tous les détails, allez sur le site du CSSDGS en cliquant sur le lien suivant : Demande d'admission, d'inscription pour les nouveaux élèves du CSSDGS | CSSDGS (gouv.qc.ca)

POUR LES ÉLÈVES DE 5 ANS et + : Fiche-inscription-préscolaire-5-ans-et-primaire-24-25.pdf (gouv.qc.ca)

TRÈS IMPORTANT : Veuillez enregistrer les formulaires sur votre ordinateur avant d'écrire dessus afin de garder vos informations confidentielles.

ÉTAPE 2 – Envoyez les documents complétés à l'adresse électronique suivante : stmichel@cssdgs.gouv.qc.ca

ÉTAPE 3- Pour prendre rendez-vous : VEUILLEZ TÉLÉPHONER AU SECRÉTARIAT AU 514-380-8899 poste 4721, faire le 0.

Nous vous fixerons un rendez-vous durant la semaine du 5 février durant nos heures régulières d'école. À cette rencontre, vous signerez le formulaire d'admission et d'inscription que la secrétaire d'école aura été préalablement imprimée.

Lors du rendez-vous, vous devrez aussi remettre les originaux des documents suivants :

- *Certificat de naissance original (une photocopie sera faite à l'école);*
- *Document d'immigration s'il y a lieu; preuve de résidence permanente, citoyenneté canadienne, confirmation de jugement d'adoption, demande de réfugié, etc).*
- *Preuve de résidence des parents ou du tuteur; facture Hydro-Québec, Gazifière, Bell, Vidéotron, compte de taxes, bail, contrat d'achat de maison, permis de conduire (l'adresse doit être écrite sur le devant du permis, l'étiquette de changement d'adresse à l'endos du permis n'est pas une preuve valide.)*
- *Dernier bulletin complet de l'élève, s'il y a lieu.*
- *Jugement de cour, s'il y a lieu, concernant la garde de l'enfant*
- *Rapport(s) de professionnels, s'il y a lieu (orthophoniste, psychologue, etc.)*

**** L'inscription de votre enfant deviendra valide à partir du moment où nous aurons reçu tous vos documents dont la fiche d'inscription signée*.***

Élèves qui fréquentent déjà notre établissement scolaire en 2023- 2024

Les inscriptions se feront en ligne via Mozaïk portail, un courriel vous sera envoyé au mois de février à ce sujet. Pour toutes questions au sujet des inscriptions, contactez le secrétariat au 514-380-8899 poste 4721 ou consulter le site: https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/admission